

METZ, le 30 Avril 2009

12

R A P P O R T

OBJET : PROJET DE MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES EN MAI ET JUILLET-AOUT 2009 A METZ

La Ville de Metz a été sollicitée pour prêter son concours technique et financier à l'organisation de deux importantes manifestations

1- Coupe d'Europe de marche

La Fédération Française d'Athlétisme, lauréate pour l'organisation de la Coupe d'Europe de marche 2009, a retenu la Lorraine et plus précisément la Ville de Metz, pour accueillir cette importante manifestation le 24 mai 2009.

Une boucle a été définie de la rue La Fayette à la place Mazelle, avec le départ et l'arrivée organisés sur la place du Général de Gaulle.

Après Leamington, Turin, Annecy...l'accueil d'une telle manifestation sera une première en France. L'édition 2009 regroupera environ 350 compétiteurs issus de 29 de nations et sera largement soutenue par les chaînes télévisées européennes. Cinq épreuves sont prévues dès 8H : 50km hommes, 10km et 20km hommes et 10 et 20km femmes.

La FFA sera relayée au niveau local par les deux clubs messins, A2M et l'Association des Cheminots, et le Comité de Moselle d'athlétisme. La Poste, partenaire de l'événement organisera la veille une marche des facteurs, à laquelle seront associés les messins. Des actions périphériques seront menées dans les écoles et un projet d'initiation à la marche athlétique où seront conviés des élèves de CM1 et CM2 sera organisé à l'Anneau. Des athlètes de l'équipe de France participeront à cette animation.

Pour répondre à la demande et compte tenu de l'intérêt sportif présenté par cette manifestation, il est proposé au Conseil Municipal de fixer la participation financière de la Ville à 30 000 €.

2°- Championnat d'Europe de basket ball des moins de 18 ans

La Fédération Française de basket ball, lauréate pour l'organisation du Championnat d'Europe masculin des moins de 18 ans, a décidé de confier l'organisation de cette épreuve au Comité de Moselle, épaulé à cette occasion par Metz basket Club et le club de Sainte Marie aux Chênes.

Ce championnat d'Europe est un championnat très prestigieux et de très haut niveau qui regroupe chaque année les plus beaux talents européens d'une génération. Tony

PARKER est issu de cette sélection. Pour rappel, la France a remporté cette compétition en 1992, 2000 et 2006.

Seize nations seront donc présentes à Metz du 23 juillet au 2 août 2009 (Grèce, Espagne, Croatie, Italie ...). Aussi et eu égard au nombre important de matches à planifier, une convention a été établie avec la Ville d'Hagondange qui dispose d'une salle homologuée.

Les matches de poule seront donc organisés au gymnase Paul Lamm et au Complexe Saint Symphorien, qui abritera également les matches de classement. Les ¼, ½ finales et finales, seront organisées aux Arènes.

Metz, ville européenne sera ainsi le centre d'attention du basket européen et mondial pendant cette période.

Cet événement majeur permettra ainsi de promouvoir le basket en Moselle, de développer l'image de la ville, mais également de la dynamiser en période estivale.

Cet événement sera par ailleurs largement médiatisé.

Pour répondre à leur demande, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 60 000€ aux organisateurs au titre de la participation financière de la Ville à cette importante manifestation.

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

MOTION

OBJET : projet de manifestations événementielles en mai et juillet-août 2009 à Metz

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Metz de s'associer à l'organisation de ces deux événements,

DECIDE :

D'attribuer les subventions suivantes pour un montant de 90 000 euros :

- Fédération Française d'Athlétisme : Coupe d'Europe de marche 30 000 €

- Comité de Moselle de basket : Championnat d'Europe masculin de basket ball des moins de 18 ans 60 000 €

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel à intervenir avec les associations sportives et les organisateurs des manifestations précitées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Belkhir BELHADDAD